

L'ADEME et l'AACC s'unissent pour former étudiants et professionnels à la communication responsable

Engagés ensemble depuis des années sur les enjeux de la communication responsable, l'AACC collabore régulièrement avec l'ADEME. En cette fin d'année, l'ADEME (l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et l'AACC (l'Association des Agences-Conseils en Communication) annoncent la mise en ligne (librement accessible) de la nouvelle édition du cours co-produit qui vise à former les communicants aux enjeux sociétaux et environnementaux liés à la communication.

La communication joue un rôle majeur pour répondre aux enjeux écologiques et sociétaux que traverse le monde. Pour sensibiliser les publics et apprendre à analyser les messages publicitaires, plusieurs cas pratiques sont présentés. L'ADEME et l'AACC sont convaincus que les talents de demain, particulièrement attentifs aux sujets sociétaux et environnementaux doivent être sensibilisés et formés le plus tôt possible pour faire face à ces enjeux.

Partenaire de la version initiale du cours de communication responsable lancé en 2020, l'ADEME a souhaité renforcer son engagement en cosignant avec l'AACC cette nouvelle version. Face aux enjeux environnementaux et sociétaux, l'AACC quant à elle prépare et anticipe ces transformations. C'est en ce sens qu'elle développe des prises de paroles, des accords et des outils transversaux. La transition écologique est d'ailleurs l'un des 4 chantiers majeurs de l'association.

Ce cours – librement accessible - se décline en 4 parties :

- Un monde en crise(s) à la recherche de solutions pour inventer le monde d'après ;
- Vers une communication plus responsable, partie qui aborde la responsabilité des communicants et leurs moyens d'agir pour accompagner le changement vers un monde plus responsable ;
- L'éco-conception des supports ;
- La gouvernance & la responsabilité dans le secteur.

Pour cette version actualisée, chaque partie a été enrichie en datas et illustrée par des cas récents. La partie sur l'éco-conception a été largement revue dans son organisation et sur le fond, elle a été complétée par des bonnes pratiques et outils. Une partie sur le média et l'influence responsable a également été ajoutée. Enfin, un focus important sur la loi climat et ses conséquences sur le secteur de la communication, a été intégré à la partie autour de la gouvernance.

« Cette nouvelle édition du cours de communication responsable est le fruit d'un très long et précieux travail piloté, au sein de notre commission RSE, par Valérie Richard, responsable RSE de BETC. Nous avons, grâce à elle et aux contributeurs du projet, un socle de connaissances essentiel pour permettre aux enseignants et professionnels du secteur de délivrer un cycle de formation réellement adapté à la transition de nos métiers. » explique Gildas Bonnel, Président de la commission RSE de l'AACC et Président de Sidièse.

« La communication responsable n'est plus une question d'experts. Elle est, aujourd'hui, le fondement même de notre métier de communicant. L'ADEME est fière de ce cours réalisé avec l'AACC qui est là pour accompagner l'ensemble des professionnels et des étudiants dans la compréhension et la mise en pratique de leur démarche de transition. » souligne Valérie Martin, Cheffe du service Mobilisation citoyenne et Médias de l'ADEME.

Contact presse ADEME Presse - ademepresse@havas.com | 01 58 47 81 28

Contact presse AACC : Lorraine Roncin – lroncin@aacc.fr | 01 47 42 27 26

L'AACC est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 130 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 6 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : développement, droit social, finance, juridique, RSE. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr